



Auchan cotise au Comité d'Entraide Familiale

Selon ta situation de famille, cette adhésion te permet de bénéficier d'allocations non imposables, et indépendantes de la CAF !

Il existe 3 allocations différentes !

→ **Je me marie** : allocation ménage sans enfants

→ **J'attends un enfant** : allocation prénatale, pour les papas aussi !

→ **J'ai des enfants** : allocation proportionnelle au nombre et à l'âge des enfants, y compris pour les familles recomposées.



Pour faire ta demande tu dois aller sur :

<https://comitedentraide.fr>

Récupère ton identifiant au bureau du personnel !

ATTENTION : ce dispositif n'est valable qu' en Hypermarché pour l'Exploitation (disposition légale).

Il s'applique également pour ARS-ARA et ARL.

La CFDT, avec TOI et pour TOI !